



PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Séance plénière

Mercredi 15 juillet 2026

EXAMEN DE SIX PROJETS DE DÉCRET

EXAMEN ÉVENTUEL D'UN PROJET DE DÉCRET

EXAMEN DE PROJETS DE MOTION SUR DEUX THÉMATIQUES

DÉVELOPPEMENT DE QUESTIONS URGENTES ET DE QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Ce mercredi 15 juillet 2026, le Parlement de Wallonie se réunira en séance plénière à [9h et 14h](#).

La séance débutera avec l'examen de six projets de décret ayant pour objet :

- les phénomènes sanitaires forestiers ([Doc. 563](#)) ;
- le dispositif « Airbag » ([Doc. 601](#)) ;
- les structures « Starter Wallonia » ([Doc. 602](#)) ;
- le portail d'information câbles et canalisations souterrains ([Doc. 603](#)) ;
- le rôle des structures locales dans la prévention de la radicalisation et du terrorisme ([Doc. 606](#) et [Doc. 607](#)).

L'ordre du jour sera éventuellement complété par l'examen d'un projet de décret portant sur l'accès aux prestations de l'AViQ par les demandeurs de protection internationale ([Doc. 614](#)).

Des projets de motion seront également examinés sur deux thématiques.

Les questions urgentes et d'actualité seront développées à 14h.

La liste des questions d'actualité sera accessible dès 8h30 et la liste des questions urgentes dès 13h sur le [site web du Parlement](#).

Les votes interviendront à l'issue des travaux.

Il vous est loisible d'obtenir plus d'information auprès de Mme Christel Bonmariage, attachée au Secrétariat général (081.25.13.57 ou c.bonmariage@parlement-wallonie.be).

PARLEMENT DE WALLONIE
Square Arthur Masson, 6 - 5012 Namur
+32 (0) 81 23 10 36
courriel@parlement-wallonie.be
www.parlement-wallonie.be